



Accès à la formation des moins qualifiés

Nom du dispositif/démarche/outil

Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée

Date création/mise en place :
2017

Caractère innovant :

L'initiative veut inverser la logique d'exclusion des demandeurs d'emplois en partant de leurs compétences pour créer des activités qui leur correspondent.
Originalité du financement du système.

Publics cibles :

Demandeurs d'emploi de longue durée

Nombre de bénéficiaires :

Sur 1400 chômeurs identifiés, 600 ont contracté un CDI avec l'entreprise à but d'emploi (EBE) et 350 autres ont trouvé un emploi sans passer par l'EBE.

Couverture territoriale :
Nationale

En 2016, 10 territoires ont été sélectionnés. Ruraux ou urbains, ils comptent tous entre 5 000 et 10 000 habitants et expérimentent la démarche pendant 5 ans.

Porteur/Créateur/auteur

Le projet « Territoires zéro chômeur de longue durée » a été porté pour sa phase de démarrage par ATD Quart Monde en partenariat avec le Secours catholique, Emmaüs France, Le Pacte civique et la Fédération des acteurs de la solidarité. Il est aujourd'hui porté par l'association « Territoires zéro chômeur de longue durée » créée le 7 octobre 2016 pour prendre la suite de l'action.

Présentation

Sur les dix territoires concernés, les dépenses issues des coûts de la privation d'emploi, par exemple les indemnités chômage, sont dirigées vers le financement d'activités manquantes et socialement utiles via un fonds spécifique. Puis, les chômeurs de longue durée sont embauchés, sur la base du volontariat, en CDI, à temps choisi et au Smic, par des entreprises à but d'emploi (EBE). A partir de leurs compétences, la structure recherche des activités complémentaires à l'économie locale. Il peut s'agir d'une conciergerie de quartier, de services aux associations ou de la vente de produits maraîchers en circuit court.

Objectifs

Ramener à zéro le chiffre du chômage de longue durée sur les territoires concernés en réorientant les financements associés à la privation d'emploi vers des fonds visant à créer des postes de travail pour les chômeurs.

Financeur

Collectivités locales concernées et par partenariats.

Partenaires

Fondation de France – AG2R La Mondiale – Fondation Carrefour – Fondation Crédit Coopératif – Fondation RTE – MACIF Fondation – Fondation AMIPI Bernard Vendre – Fondation solidarité Société Générale – Après Demain – Ademe – Fondation Avril – Fondation Eiffage – Corace – Accenture – Solidarités nouvelles face au chômage – APF France Handicap



Description

Le coût hypothétique (macro) de la privation d'emploi en imaginant que (par miracle) tous les chômeurs de longue durée désirant travailler sont en emploi. Dans cette hypothèse extrême, on recalcule chaque ligne des budgets des collectivités et de l'État. Les économies réalisées et les bénéfices engrangés représentent « le coût de la privation d'emploi ».

Deux sources de financement principales :

- La réaffectation des coûts et manques à gagner dus à la privation durable d'emploi (RSA, CMU, etc.).
- Le chiffre d'affaires réalisé par les entreprises à but d'emploi (EBE) grâce à la facturation de prestations de produits ou de services.

Organisation

Création du comité de pilotage local et mobilisation exhaustive des acteurs. Cette phase d'explication du projet et de mobilisation de tous les acteurs du territoire prêts à s'impliquer dans la démarche est décisive. Pour optimiser les chances de réussite d'un tel projet, il est en effet indispensable qu'il soit porté par l'ensemble des élus et mis en débat au sein de la population la plus large possible pour valider la candidature du territoire au plein emploi volontaire.

Identification et rencontre des personnes durablement privées d'emploi du territoire souhaitant rejoindre la démarche. Il s'agit à ce stade de recenser leurs savoir-faire et leurs envies. Trois questions leur sont posées : Qu'est-ce que vous savez faire ? Qu'est-ce que vous voulez faire ? Qu'est-ce que vous, futurs salariés, acceptez d'apprendre ? Une attention toute particulière est apportée aux personnes en situation d'exclusion qu'il faut parvenir à rejoindre.

Identification des travaux utiles sur le territoire. Le comité de pilotage local et les futures entreprises conventionnées se chargent d'identifier précisément les besoins non satisfaits sur le territoire et présentés comme utiles par les acteurs locaux (habitants, entreprises, institutions...). Ils veillent à ce que les emplois qui seront créés développent la coopération entre les différents acteurs de l'économie locale.

Création et identification d'une ou plusieurs entreprises à but d'emploi. Une fois les ressources humaines et les emplois attendus identifiés sur le territoire, une ou plusieurs entreprises à but d'emploi sont mises en place pour opérer la connexion entre les deux. Elles se chargent de recruter les demandeurs d'emploi et de prospecter de manière permanente pour continuer de développer l'activité sur le territoire et garantir une offre d'emplois à proportion des besoins de la population.

Données d'évaluation/statistiques

Au 30 novembre 2018, 658 salariés étaient embauchés sur les 10 territoires expérimentaux. Depuis le début de l'expérimentation, ce sont plus de 734 emplois qui ont été créés.

Conditions de transfert/essaimage

Plus de 50 territoires sont aujourd'hui volontaires pour entrer dans une 2e étape de l'expérimentation.

Ressources

Liens web :

- <https://www.tzcl.d.fr/>
- <http://www.leparisien.fr/info-paris-ile-de-france-oise/pour-2019-ces-franciliens-et-oisiens-misent-sur-la-solidarite-03-01-2019-7980510.php>
- <https://www.ouest-france.fr/normandie/caen-14000/pres-de-caen-les-ex-chomeurs-prennent-racine-dans-les-champs-6094459>
- https://www.lejdc.fr/clamecy/economie/emploi/2018/12/27/territoire-zero-chomeur-de-longue-duree-a-clamecy-il-nous-faut-saisir-toutes-les-opportunités-comme-celle-ci_13094443.html
- <https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/cote-d-or/dijon/europe-soutient-dispositif-territoires-zero-chomeur-longue-duree-1597997.html>
- <https://www.lessor42.fr/roannais-agglo-candidat-au-territoire-zero-chomeur-de-longue-duree-22259.html>
- <https://www.paris.fr/actualites/l-asso-du-mois-13-avenir-6359>
- <https://www.lesechos.fr/pme-regions/actualite-pme/0600267812075-cent-quarante-territoires-zero-chomeur-attendent-une-nouvelle-loi-2229725.php>
- <https://www.lesechos.fr/pme-regions/actualite-pme/0600267281927-le-chomage-baisse-a-mauleon-2229719.php>
- <https://www.lesechos.fr/pme-regions/actualite-pme/0600228166750-boris-surjon-tres-peu-des-salaries-dactyposes-auraient-trouve-du-travail-ailleurs-2229724.php>
- <https://www.latribune.fr/economie/france/le-chomage-angle-mort-des-debats-sur-les-gilets-jaunes-800957.html>
- <https://www.tzcl.d.fr/wp-content/uploads/2018/12/2018.12.11-La-Voix-du-Nord.pdf>
- <https://www.midilibre.fr/2018/12/11/un-dispositif-zero-chomeur-longue-duree,5010373.php>
- <https://www.tzcl.d.fr/wp-content/uploads/2019/01/2018.12.10-La-Voix-du-Nord.pdf>
- <https://www.essentiel-sante-magazine.fr/societe/economie-sociale-et-solidaire/territoires-zero-chomeur-de-longue-duree-une-utopie-realiste>
- <https://www.tzcl.d.fr/wp-content/uploads/2018/12/2018.12.05-La-Voix-du-Nord.pdf>
- <https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/seine-maritime/havre/objectif-zero-chomeur-longue-duree-caux-vallee-seine-1582875.html>
- <https://www.laprovence.com/article/economie/5260859/jouques-un-territoire-zero-chomeur-de-longue-duree.html>

Textes de référence :

- <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2016/2/29/ETSX1526062L/jo/texte>